

Politique environnement et décarbonation

IFPEN, en tant qu'établissement public, s'inscrit pleinement dans la dynamique portée par la loi de transition énergétique pour une croissance verte et la Stratégie Nationale Bas Carbone, et décline, dans son Contrat d'objectifs et de performance, son ambition en matière d'environnement, de maîtrise des énergies et de décarbonation de ses activités.

IFPEN, au-delà du respect des exigences légales et réglementaires liées à son activité, s'engage via des actions volontaires impliquant l'ensemble de ses collaborateurs, qui visent à :

- la maîtrise de l'impact environnemental et de la consommation énergétique de ses établissements et de son activité ;
- la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, IFPEN :

- Déploie un système de management des énergies et favorise la sobriété énergétique, en consolidant continuellement son plan d'action d'amélioration et en fixant chaque année ses objectifs de performance énergétique.
- Améliore en continu le suivi de ses infrastructures pour mieux maîtriser ses consommations en énergie et en eau, et se concentre notamment sur :
 - la réduction de la consommation de vapeur et l'amélioration du rendement des installations ;
 - l'efficacité énergétique et le pilotage des installations de chauffage et de refroidissement ;
 - l'optimisation des débits de ventilation en garantissant la sécurité du site et des occupants.
- Prend en compte l'ensemble des enjeux environnementaux, dont les enjeux énergétiques, lors de la conception de nouvelles infrastructures et lors du choix de nouvelles unités pilotes.
- Garantit la transparence de l'information et la disponibilité des ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs et notamment ses cibles énergétiques.
- Fait évoluer son mix énergétique pour intégrer davantage d'énergies propres et renouvelables, réduire ses émissions de gaz à effet de serre et atteindre ainsi ses objectifs de décarbonation.
- S'implique dans une démarche d'achats responsables pour les équipements et services, avec l'intégration de la performance énergétique comme critère d'évaluation des offres.
- Privilégie l'achat de produits respectueux de l'environnement et éco-labellisés, pour la restauration, et pour l'équipement des bureaux et laboratoires, et encourage ses fournisseurs à adopter des pratiques durables et à réduire leur empreinte environnementale.
- Rationalise les déplacements de ses salariés et encourage l'emploi de modes de transport moins émissifs.
- S'engage pour la réduction, la réutilisation et le recyclage de ses déchets, incluant la mise en place du tri sélectif, la sensibilisation du personnel aux bonnes pratiques et la recherche de solutions pour réduire la production de déchets.
- Reconnaît l'importance de préserver la biodiversité et s'engage à protéger au maximum les écosystèmes dans lesquels il s'intègre.
- S'implique dans une démarche de numérique responsable, prenant en compte l'empreinte environnementale du numérique liée aux infrastructures, aux matériels et aux usages.
- Sensibilise son personnel, ses étudiants et ses partenaires à l'importance de la durabilité environnementale et de la décarbonation.

Nous sommes tous les acteurs de cette démarche écoresponsable et citoyenne, pour laquelle j'invite chacune et chacun d'entre nous à apporter sa contribution personnelle.



Pierre-Franck CHEVET